

APPROVISIONNEMENTS

D'AUTOMNE

Nous approchons rapidement de la saison des transports difficiles et chers. Dans quelques semaines les compagnies de chemin de fer mettront en vigueur leurs tarifs d'hiver et la navigation sur le St-Laurent et les rivières aura pris fin; les pluies, la neige fondante rendront les chemins à peu près impraticables pour les lourdes charges. Les marchands de la campagne qui désirent s'assurer le transport de leurs marchandises aux taux les plus bas n'ont donc pas grand temps à perdre pour ordonner leurs commandes d'approvisionnement à leurs fournisseurs. Certaines marchandises souffrent de la gelée, on devra donc les mettre en magasin avant l'arrivée des temps froids.

Nous engageons donc nos lecteurs à passer en revue sans retard les stocks en magasin, à préparer leurs commandes d'approvisionnement et à en demander l'expédition à leurs fournisseurs sans attendre le dernier départ du bateau ou les derniers jours pendant lesquels les compagnies de chemin de fer acceptent les transports au tarif d'été.

Tous les ans, il y a des déceptions à cet effet, parce que, au dernier moment, il y a encombrement de marchandises soit à quai, soit aux gares d'expédition. Il est à craindre que cette année, il soit plus difficile encore d'obtenir des facilités de transport par chemin de fer, car le mouvement des grains de l'ouest a accaparé un grand nombre de chars; leur rareté dans l'est se fait déjà sentir.

Aux commerçants prévoyants d'aviser.

LE PRIX DES OEUFS

Un confrère quotidien parlait ces jours derniers du prix des oeufs. Avec raison il déplorait qu'au point de vue du consommateur les prix soient plus durs actuellement qu'ils ne le sont d'habitude à cette saison. Mais c'est une erreur de croire que l'épicier de détail fait des profits de 40 p. c. sur les prix de cette commodité.

Quand on dit que le commerce de gros vend les oeufs à la caisse de 18 à 22c. par doz., il faudrait ajouter que les oeufs à 18c. sont des oeufs No 1, et les oeufs à 22c. sont des oeufs de choix (selected) et que l'épicier vend généralement les premiers 22c. et les autres de 26 à 27c. Le profit quoiqu'on en dise n'est pas énorme, car s'il est un article dans lequel il y ait de la casse c'est bien celui qui nous occupe.

Il se vend également en détail des oeufs à 35c. la doz., mais il faut savoir que ces oeufs sont garantis frais pondus de deux ou trois jours au plus et quelquefois même de la veille. Il est des épicier qui ont des contrats passés avec

des éleveurs de poules et qui paient très volontiers de hauts prix afin d'obtenir des oeufs absolument frais pour lesquels ils ont une vente assurée même à des prix de fantaisie.

Les oeufs que les commerçants de gros vendent à 22c. sont des oeufs triés, choisis dans les consignations qu'ils reçoivent, ce sont les oeufs les plus gros et les plus pleins, mais ils ne sont pas garantis quant à la date de la ponte.

De là pour le détaillier, comme pour le consommateur, une différence de prix entre les oeufs choisis et les oeufs garantis frais pondus.

Il ne faut pas croire que tout est bénéfice dans la vente des oeufs et que l'épicier s'enrichit à les vendre à un profit plus apparent que réel de 20 à 25 p. c. Quand il a déduit de ce profit brut la casse, les remplacements occasionnels et ses frais généraux il ne lui reste guère qu'un profit net de 10 p. c. si toutefois il n'a pas de mauvais débiteurs, c'est-à-dire si tous les oeufs qu'il vend lui sont payés. Inutile d'insister.

La vérité est que le premier vend plus cher ses oeufs qu'il ne les vendait autrefois et la raison pour laquelle il les vend plus cher c'est que la demande a augmenté.

Du jour où l'offre surpasserait la demande, notre confrère peut être assuré que le consommateur paierait moins cher ses oeufs parce que le producteur se contenterait d'un prix moindre.

C'est encore et toujours la loi de l'offre et de la demande qui règle les prix.

PRIMES AUX MANUFACTURIERS CANADIENS

Les chiffres officiels recueillis à Ottawa montrent que le Gouvernement du Dominion a dépensé \$2,234,685 en primes sur des produits divers pendant l'année fiscale finissant le 30 juin dernier. Le détail de ces dépenses est le suivant:

Fer en gueuse	\$624,666.98	
Barres puddlées	7,894.83	
Lingots d'acier	614,433.16	
Manufactures d'acier	293,208.51	\$1,540,203.48
Plomb	233,844.53	
Plomb exporté pour traitement	96,800.59	
Ficelle d'engergage		330,645.12
Pétrole brut		13,789.27
		350,047.17
Total		\$2,234,685.04

C'est une augmentation de \$250,000 sur l'année précédente.

Le taux de la prime probable sur le fer et l'acier diminue chaque année fiscale successive et cesse entièrement le 30 juin 1907.

Le tableau suivant établit une comparaison entre le taux actuel et celui de l'année fiscale précédente:

	1904-105	1905-1906
	Par tonne	Par tonne
Fer en gueuse provenant de minéral Canadien	\$2.25	\$1.65
Fer en gueuse provenant de minéral étranger	1.50	1.10
Barres puddlées	2.25	1.65
Lingots d'acier	2.25	1.65
Manufactures d'acier:		
Tiges pour fil	6.00	6.00
Cornières laminées, tubes en T, conduites, longrines, solives, poutres ou pièces pour ponts, ou sections laminées pour construction, etc.	3.00	3.00
Plaques laminées	3.00	3.00

Au sujet de ces primes, il est possible à une seule compagnie d'en obtenir plusieurs au cours de la manufacture, par exemple en commençant avec le fer en gueuse, prime de \$1.65 par tonne, puis continuant par l'acier en lingots, prime de \$1.65 et finissant par les tiges pour fil, prime de \$6.00 par tonne, ce qui fait un total de \$9.30. Cette prime est en plus des droits de douane.

Les taux des autres primes accordées par le gouvernement sont comme il suit:

	Par tonne
Plomb fondu au Canada	\$15.00
Plomb exporté en Europe pour traitement	10.00

Pétrole brut extrait des puits Canadiers, 11-2c. par gallon.

Ficelle d'engergage égale au droit d'exportation sur la fibre Manilla, 75c. par 100 kilos.

Offre Gratuite aux Bouchers.

Nous avons reçu une communication de M. C. S. Page, Hyde Park, Vermont, qui nous autorise à dire à ceux de nos lecteurs qui sont Bouchers ainsi qu'à ceux qui ont un intérêt dans le commerce des Peaux que, s'ils lui envoient une carte postale portant leur nom et leur adresse en mentionnant qu'ils ont lu cette note dans le Prix Courant, il inscrira leur nom sur la liste de ses clients et leur enverra gratuitement, port payé, et de temps en temps suivant leur émission, ses Bulletins des Peaux (Hide Bulletins) qui donnent les hauses et les baisses du marché des Peaux de Boeuf, Peaux de Veau, Peaux de Cheval, Suifs, Os, Résidus, etc.

M. Page est dans le commerce des Peaux depuis plus de cinquante ans et a la réputation d'un homme à la responsabilité duquel on peut se fier.

"JOURNAL DE LA JEUNESSE". — Sommaire de la 1713e livraison (30 Septembre 1905). — Le secret du gouffre, par Pierre Maël. — Les sabotiers, par Ch. Geniaux. — Les épaves de l'invincible Armada, par Pierre de Mériel. — Le trust du soleil par Danielle d'Arthez. — Les hommes célèbres et les enfants, par L. Lamarche.